

STECK, Francis Borgia, *Marquette Legends*. Pageant Press, New York [1959], 1 vol., 0,200 x 0,135 m., 350 p.

Lucien Campeau, S.J.

Volume 14, numéro 2, septembre 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302050ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302050ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Campeau, L. (1960). Compte rendu de [STECK, Francis Borgia, *Marquette Legends*. Pageant Press, New York [1959], 1 vol., 0,200 x 0,135 m., 350 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 14(2), 282–286.
<https://doi.org/10.7202/302050ar>

LIVRES ET REVUES

STECK, Francis Borgia, *Marquette Legends*, Pageant Press, New York [1959], 1 vol., 0,200 x 0,135 m., 350 pages.

On aura profit à lire cet ouvrage, si la patience ne fait pas défaut trop vite. On y trouvera la preuve que le simple et fondamental bon sens n'a pas de substitut en histoire : ni l'abondance de la documentation, ni la subtilité des arguties n'en sauraient tenir lieu. L'Auteur y a résumé toutes ses thèses favorites, dont il a inondé les bibliothèques de l'Amérique du Nord, et peut-être aussi d'autres continents : Marquette n'était pas prêtre ; il est douteux qu'il ait fait le voyage du Mississipi ; il n'a fait ni carte ni journaux de ses voyages. Toute la documentation qui concerne sa « découverte » : faux du P. Claude Dablon, faux du P. Félix Martin. Il est étonnant que le P. Marquette lui-même n'ait pas été forgé. On apprendra aussi du neuf : le cap de La Madeleine est aux portes de Montréal (p. 39) ; Laprairie est dans la banlieue de Trois-Rivières (p. 201) ; le gouvernement royal, en 1663, a été substitué au régime des missions ; deux partis se disputaient la possession de l'Amérique du Nord : celui du vieux régime missionnaire, celui du nouveau, le gouvernement civil, institué par Talon ; l'église de Québec a dépendu de l'archevêque de Rouen jusqu'en 1674 (p. 67).

L'Auteur persiste obstinément dans l'attitude scientifiquement intenable qu'il a prise au début de sa carrière. L'un des arguments les plus exploités est celui du silence. Si le P. Steck ne trouve pas en termes exprès, noir sur blanc et dans les formes mêmes qu'il impose, l'affirmation d'un fait, cela veut dire, assurément, que ce fait n'a pas eu lieu. Et s'il la trouve, cette affirmation, comme dans le cas de l'ordination de Marquette, il suffit qu'elle lui répugne pour que ses adversaires l'aient forgée de toutes pièces. Un autre argument, qui se rapproche du premier : inédit, pour l'Auteur, est synonyme d'inexistant. Qu'un document soit demeuré deux cents ans dans les archives, c'est une

contradiction et une impossibilité. Qu'une telle pièce paraisse un jour à la lumière, elle a été fabriquée pour l'occasion. Ainsi, logiquement, l'œuvre de Sixte Le Tac, publiée seulement en 1888 par Eugène Réveillaud, devrait être récusée. Qu'on lise aussi les comparaisons de textes que l'Auteur institue pour prouver les interdépendances. Il suffit que deux documents portant sur le même objet concordent en certains détails pour qu'ils soient en étroite dépendance textuelle l'un de l'autre. Deux témoignages sur le même fait ne devraient jamais s'accorder, à son avis (pp. 72-84). Il sera rarement donné, je crois, de lire, parmi les productions qui se veulent sérieuses, une œuvre aussi mal garantie.

La thèse de l'Auteur à propos de la découverte du Mississippi repose tout entière sur un témoignage du P. Dablon, lequel est par ailleurs présenté comme un faussaire et un imposteur. Le P. Dablon, en 1674, racontait la découverte du Mississippi d'après le récit que lui en avait fait Louis Jolliet. Après avoir mentionné l'accident où Jolliet avait perdu tous ses papiers près de Montréal, il promettait de donner l'année suivante une narration plus complète, quand il aurait reçu la copie du journal du découvreur qui se trouvait aux mains du P. Marquette. Ce journal perdu, le P. Steck a toute licence de l'imaginer comme il veut, puisque personne ne l'a jamais lu; et il ne s'en fait pas faute. Il refuse, en tout cas, de le reconnaître dans les écrits qui nous sont parvenus par la voie du P. Marquette. Et il juge ces derniers d'après l'idée qu'il s'est faite d'un journal inexistant.

De toute la documentation d'origine jésuite qui concerne l'expédition du Mississippi, l'Auteur ne veut retenir que deux pièces: la « Relation » du P. Dablon, rédigée en 1674, et le « Récit » imprimé par Thévenot en 1681. Ce dernier document est assez mutilé. Le nom de Marquette y est d'ordinaire omis, bien qu'il soit nécessaire de le restituer aux endroits où le narrateur parle à la première personne. L'Auteur prétend, sur la foi de son journal imaginaire de Jolliet, que le rôle de Marquette, dans cette expédition, est la création du P. Dablon. Ce dernier aurait faussé le récit de Jolliet dans la « Relation » et il aurait proprement fabriqué le « Récit » publié par Thévenot. L'Auteur en conclut que le voyage même de Marquette au Mississippi

est fort douteux, puisqu'aucun document valable ne l'atteste en dehors de ceux-là. On trouve bien une lettre de Marquette, écrite du Mississipi, le 4 août 1673, mais le P. Steck affirme carrément qu'elle est un autre faux du P. Dablon.

Après avoir aussi libéralement attribué ces impostures au supérieur du P. Marquette, l'Auteur liquide encore la documentation manuscrite contemporaine de l'explorateur. Il se trouve, à sa connaissance, deux séries de documents : l'une qui est conservée à Chantilly ; l'autre que l'on peut consulter à Montréal. De la première série, qu'il admet être contemporaine du P. Dablon, l'Auteur n'a vu ni les originaux ni les photographies et il en ignore même le contenu. Cette connaissance eût été essentielle pour porter un jugement, car les documents de Chantilly contiennent les mêmes textes que ceux de Montréal. Le P. Steck croit pouvoir évincer le P. Marquette en annulant les seuls documents montréalais.

Ces derniers comportent quatre pièces maîtresses : 1° le « Récit » de l'expédition de 1673 — texte identique à celui de Thévenot, mais plus complet et non mutilé — d'une écriture inconnue du 17^e siècle, à laquelle s'ajoute la calligraphie du P. Dablon, qui a rédigé de sa main quelques corrections et le paragraphe final en entier ; 2° le « journal » du second voyage de Marquette, tout entier autographe ; 3° la carte de Marquette où l'on reconnaît une écriture identique à celle du « journal » ; 4° un acte baptismal, aussi de la main de Marquette et en son nom, inscrit sur le registre de Boucherville. Toutes ces pièces se corroborent mutuellement ; aussi le P. Steck doit-il les rejeter en bloc. Il y parvient en attribuant leur fabrication au P. Félix Martin, entre 1842 et 1844. L'Auteur ne considère pas l'impossibilité, pour le P. Martin, de créer, sans modèles et sans prototypes, quelque soixante-dix pages d'un texte où l'on relève quatre écritures bien caractérisées appartenant toutes au 17^e siècle par la calligraphie et l'orthographe. Il contredit le jugement d'un expert qui reconnaît avec certitude trois des corrections du P. Dablon dans le « Récit ». Il escamote par quelques petits trucs peu honnêtes les évidences les plus flagrantes. Il fait enfin du P. Martin un faussaire si habile, qu'on se prive de tout moyen

de dépister les fraudes documentaires en admettant qu'il puisse en exister un seul semblable.

Le P. Steck n'a même pas pris le soin, avant de prononcer sentence d'imposture contre les PP. Dablon et Martin, de consulter les documents originaux eux-mêmes. Comportement singulier lorsqu'il accuse de faux et de truquages multiples deux hommes que l'on a tenus avant lui pour intègres. Cela est particulièrement grave dans le cas du P. Martin, puisque tout document original porte des traces irrécusables de son antiquité. La calligraphie et l'orthographe des prétendus faux de Martin témoignent toujours contre l'Auteur et ses accusations. Aucun historien sérieux et compétent ne croira qu'un faussaire puisse produire, de source et sans une défaillance paléographique, quelque sept dizaines de pages en quatre¹ écritures de deux siècles plus anciennes que lui. Personne, non plus, n'osera assumer l'hypothèse que le P. Martin, pour justifier les faux autographes de Marquette, soit allé exprès à Boucherville et y ait inscrit, sous les yeux du curé, un faux acte baptismal au nom de Marquette. Mais surtout, comment admettre que le P. Martin ait poussé l'habileté jusqu'à rédiger ses faux sur un papier identique à celui dont usaient les jésuites du Canada sous le supérieurat du P. Dablon ?

On sait que l'industrie du papier, au 17^e siècle, était toute artisanale. Les fabriques se multipliaient à l'infini, et conséquemment aussi les filigranes qui les distinguaient. Les dessins de ces derniers sont d'une imperfection caractéristique, en France du moins, et les thèmes, très variés, tournaient souvent autour de certains éléments : initiales, fleurs de lys, écussons, couronnes, monogrammes, etc. Les marques qui distinguent le papier de nos documents montréalais se retrouvent précisément et exclusivement en des documents de la même époque, dans les archives des jésuites français, et justement en des pièces qui concernent la mission canadienne.

Le papier du « Récit » manuscrit de Montréal, à l'exception d'un seul feuillet rempli de l'écriture du P. Martin pour combler

¹ Écritures du scribe anonyme, du P. Dablon, du P. Marquette et du P. Allouez; ce dernier a rédigé la suscription.

une lacune de l'original, présente deux filigranes : 1° un simple bandeau contenant une croix faite de quatre petits cercles et flanquée des deux majuscules A et M ; 2° un écusson à trois fleurs de lys, surmonté d'une couronne malhabilement dessinée et soutenu par deux génies ailés, de dessin aussi barbare. Nous n'avons pas vu le premier de ces filigranes dans les papiers de Chantilly, bien que l'on trouve, en plusieurs documents de l'époque, plusieurs marques de même type et de même inspiration. Mais on retrouve le second de ces filigranes dans l'original de la « Relation du P. Dablon au P. Estienne De Champs », envoyée de Québec, le 25 octobre 1674 (*Fonds Brotier*, vol. 157).

On relève dans le « journal » autographe du second voyage de Marquette deux autres filigranes : 1° un écusson circulaire renfermant six autres petits cercles et surmonté d'une couronne ; 2° un bandeau contenant un cœur flanqué de deux majuscules, B et C. Le premier se rencontre aussi dans l'original de Chantilly intitulé « Mors Patris Iacobi Marquette » (*Fonds Brotier*, vol. 155, ff. 38-45). On le voit également dans un autre cahier « Des Missions iroquoises en l'année 1676 » (*ibid.*, vol. 160). Le second filigrane se trouve dans le manuscrit du « Récit des voyages et des découvertes du Père Jacques Marquette de la C^{ie} de Jésus, en 1673 », aux mêmes archives (*ibid.*, vol. 159).

Si les documents de Montréal sont des faux du P. Martin, il a fallu d'abord que ce dernier ait pensé à se procurer un papier du 17^e siècle, et justement celui qu'utilisaient les PP. Dablon et Marquette, puis qu'il lui ait été possible d'en trouver en 1842. Je laisse au lecteur intelligent de juger de la vraisemblance d'une telle hypothèse.

LUCIEN CAMPEAU, S.J.